

Mission d'assistance technique en supervision bancaire Du 29 au 31 mai 2017

Du 29 au 31 mai 2017, à la demande de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), l'AFRITAC Centre est intervenu à Libreville, Gabon, pour animer un séminaire inter-régional du Comité des superviseurs de banques de l'Afrique de l'ouest et du centre (CSBAOC), dont la COBAC assure le secrétariat permanent. Le CSBAOC regroupe une quinzaine d'autorités de supervision bancaire de pays de l'Afrique subsaharienne, tant francophones qu'anglophones. Les autorités suivantes étaient représentées : outre la COBAC, la Commission bancaire de l'UMOA (Union monétaire ouest-africaine), l'IMAO (Institut monétaire de l'Afrique de l'ouest), ainsi que les banques centrales du Ghana, de Guinée, du Libéria, de la République Démocratique du Congo et du Sierra Leone.

Le séminaire a porté sur les principes actuels de la supervision sur base consolidée des groupes bancaires, selon une approche par les risques.

Cette problématique répondait tout à fait aux préoccupations actuelles des autorités, étant donné la reconfiguration accélérée du secteur bancaire en Afrique et l'expansion des groupes bancaires pan-africains.

L'expert recruté par l'AFRITAC Centre, Bruno Flanchec, inspecteur de la Banque de France et chef de mission à l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) a présenté les défis posés par l'essor des groupes bancaires pour la surveillance de la stabilité financière et des risques systémiques.

Après une présentation interactive par les participants des problématiques posées par la supervision des groupes bancaires dans leurs pays ou sous-régions respectifs, fort utile pour promouvoir les échanges de bonnes pratiques entre les autorités, l'expert a développé les aspects essentiels du cadre de la supervision consolidée au regard des normes internationales : les objectifs, les principes de référence, la mise en œuvre selon l'approche par les risques, les relations entre les superviseurs. L'expert a conclu ses présentations par la revue d'aspects plus techniques et opérationnels, notamment la définition d'un groupe et du périmètre de consolidation, ainsi que les principes de consolidation.

M. Maurice Christian Ouanzin, Secrétaire Général adjoint de la COBAC, a prononcé le discours d'ouverture du séminaire inter-régional du CSBAOC. Dans son discours de clôture, il a notamment exprimé son appréciation de la qualité des apports et des échanges suscités par les présentations, s'agissant notamment des orientations préconisées aux autorités de supervision bancaire pour accentuer leur emprise effective sur les groupes bancaires dont la maison-mère est agréée dans les sous-régions, ainsi que sur les filiales de groupes bancaires étrangers.

En outre, les participants ont fait part de leur satisfaction au moyen des formulaires d'évaluation remis à la fin des sessions.